
Elections municipales 2020

PROPOSITIONS DU PACTE CIVIQUE

La commune, premier échelon de notre système institutionnel, connu et apprécié des Français, va être confrontée à trois grands défis sur la période qui suivra les élections municipales. D'abord, celui de la **fraternité** : les communes ont un rôle décisif à jouer dans l'émergence d'une société de la confiance où la fraternité, troisième terme de la devise républicaine, actuellement trop relégué, doit retrouver toute sa place. Celui de la **sobriété** ensuite, sous toute ses formes : énergétique, alimentaire, thermique et dans les mobilités. Enfin, et non le moindre, celui de la **démocratie** : la commune a un rôle majeur à jouer dans l'expérimentation démocratique et dans l'émergence d'hommes et de femmes politiques mus par une éthique solide du bien commun et du débat démocratique.

Le **Pacte civique** fait 24 propositions concrètes pour relever ces trois défis.

Fraternité

1/ Organiser le 16 mai de chaque année une « **Journée de la fraternité** », pour promouvoir cette valeur et ses réalisations pratiques, en liaison avec la Journée internationale pour le vivre ensemble en paix (JIVE) et le Labo de la fraternité (www.labodelafraternite.fr), si possible sous la forme d'une « *Journée citoyenne* » permettant aux habitants de se rencontrer et de faire ensemble, selon la formule promue par www.journeecitoyenne.fr, ou d'autres (<https://www.printempscitoyen.fr>) ; promouvoir parallèlement la « *Fête des voisins*¹ ».

2/ Développer la **mixité sociale et intergénérationnelle** dans l'habitat, en appliquant la loi SRU et en organisant l'équilibre entre les différentes formes d'accès au logement dans tous les programmes d'habitat collectif (accession à la propriété, logements sociaux, appartements pour les aînés et pour les jeunes, notamment étudiants). Mobiliser les citoyens autour de cet objectif, avec des formules comme Solidarités nouvelles face au logement (www.solidarites-nouvelles-logement.org).

3/ Développer le **bénévolat et les activités intergénérationnelles**, en s'appuyant chaque fois que possible sur la créativité des citoyens. Créer, s'ils existent insuffisamment, des **espaces favorisant les activités collectives**, les rencontres et le « mélange » social : plateformes de co-working, maisons de quartier, tiers lieux, etc.

4/ Faire un bilan de **l'égalité entre les hommes et les femmes** sur la commune et s'assurer que les mesures prises pour prévenir et réprimer les violences conjugales, et plus généralement les diverses formes de maltraitance² sont en place.

5/ Lancer ou soutenir des initiatives visant à repérer et éradiquer les **trous noirs de la fraternité** que constituent:

- ✓ l'absence de logements pour les travailleurs pauvres, les SDF ou les Immigrés ;

¹ <https://www.lafetedesvoisins.fr/>

² Notamment par la diffusion du 3977.

- ✓ le chômage de longue durée sur le territoire (par exemple, l'initiative « *Territoires zéro chômeurs de longue durée*³ »).

6/ Mener une enquête auprès des **populations les plus pauvres**, pour détecter les cas de non recours au RSA, vérifier que les allocataires du RSA et les chômeurs de longue durée sont correctement accompagnés, et susciter si besoin la création d'associations à cet effet comme *Solidarités nouvelles face au chômage*⁴.

7/ Soutenir les **initiatives d'éducation populaire qui portent une image positive de la différence**, et favoriser l'apprentissage du débat pour développer l'empathie et la compréhension d'autrui (exemple: enseignement et débat autour du fait laïc à l'école).

8/ Soutenir activement la diffusion du **Service civique** auprès des jeunes ; recourir à des volontaires du Service civique pour accompagner les projets de la municipalité et des associations de la commune, en s'appuyant sur des associations innovantes comme par exemple *Unis-cité*⁵.

Sobriété

1/ Sobriété énergétique du bâti

Lutter contre les passoires thermiques dans le bâti public, que ce soit les immeubles d'habitation (prioritairement du parc public mais aussi du parc privé) et des bâtiments gérés par la commune.

2/ Sobriété des mobilités urbaines, périphériques et rurales

Mener des enquêtes sur les usages contraints de la voiture individuelle (pour le travail, la scolarité des enfants, les courses, l'accès aux équipements collectifs), et construire, en lien avec les communes voisines, des plans de mobilité privilégiant les transports collectifs et les modes doux. Travailler avec les autorités responsables à repenser, là où ce n'est pas fait, les plans de mobilité en interconnectant les différents plans (ferrés, routiers collectifs, bus, covoiturage, etc.).

3/ Sobriété alimentaire

Privilégier les circuits courts en recréant des ceintures maraîchères autour des villes (certaines l'on déjà fait). Une ville comme Paris n'a que trois jours d'autonomie alimentaire en cas de problème d'approvisionnement, la mairie a lancé l'achat de terres agricoles en proximité.

4/ Sobriété thermique

Dans les grandes villes, assortir les autorisations d'occupation du trottoir pour les cafés et restaurants d'une interdiction des chauffages électriques ou à gaz en terrasse (gros consommateurs d'énergie).

5/ Education à la sobriété

Promouvoir l'utilisation raisonnée des climatiseurs en été qui consomment énormément et rejettent l'air chaud dans les rues, augmentant la température urbaine ; organiser à l'échelle des communes, notamment auprès des publics scolarisés, des semaines d'information et de sensibilisation à la lutte contre le gâchis alimentaire, l'arrêt de l'usage des plastiques, au faire soi-même, à la cuisine de saison, etc. Organiser des concours ludiques pour faire ensemble et relever des défis (par exemple, journée de la soupe pour utiliser les invendus, journée de la deuxième main pour donner aux associations sociales les vêtements oubliés dans nos placards, etc.).

³ <https://www.tzclld.fr/>

⁴ <https://snc.asso.fr/>

⁵ <https://www.uniscite.fr/>

6/ Traitement des déchets

S'assurer de l'effectivité du traitement collectif des déchets, organiser la mobilisation et la formation de la population au tri, mettre en place des solutions innovantes pour les déchets organiques et pour le recyclage des déchets du bâtiment.

7/ Une politique d'investissement sobre

S'opposer à l'implantation de nouvelles zones commerciales éloignées des centres urbains qu'il faut faire revivre. Concentrer la capacité d'investissement de la commune sur les réalisations écologiquement et socialement utiles ; renoncer aux grands projets prestigieux. Investir dans le maintien de la biodiversité, en s'appuyant sur les citoyens.

8/Agir sur les modes de vie

Promouvoir auprès des entreprises de la commune le travail à temps partiel choisi sous des formes variables, réversibles et sécurisées, afin de favoriser le temps libre, les activités bénévoles et des modes de consommation plus sobres.

9/ Sobriété numérique

Porter un œil critique sur le système d'information de la commune, afin de réduire sa consommation énergétique (utilisation modérée du cloud et de la communication par courriel). Sensibiliser la population aux bonnes pratiques numériques.

Ces propositions peuvent être utilement complétées par les 32 mesures, largement documentées, élaborées par le **Pacte pour la transition**⁶ et par les recommandations⁷ de l'**ADEME**.

Démocratie

1/ Définir au niveau des intercommunalités un **projet de territoire** en vue de la transition démocratique, sociale et écologique, avec une méthode appropriée (Agenda 21 et/ou Objectifs du développement durable - ODD).

2/Organiser, en particulier au niveau des intercommunalités, la **participation effective** des habitants à la construction et à l'évaluation des politiques publiques locales, avec les méthodes les plus efficaces compte-tenu du contexte local : CICA⁸(qui pourrait être étendu à toutes les villes de plus de 100 000 habitants), commissions composées à la fois d'élus, de techniciens, d'associations et de citoyens tirés au sort, réunions publiques , plateforme internet de consultation et d'échanges, conventions de citoyens tirés au sort, référendum local, etc.

3/ Utiliser la formule du **budget participatif** pour une part substantielle des investissements publics, en soignant particulièrement l'information des citoyens, les modalités de débat, et les critères de décision.

4/ Faire participer les riverains à la **conception et la réalisation d'aménagements de proximité** (squares, aires de jeux, espaces de rencontre, jardins partagés ...).

⁶ Voir le site <https://www.pacte-transition.org/>.

⁷ Voir le site <https://presse.ademe.fr/2019/11/guide-candidats-aux-elections-municipales-2020-comment-verdir-votre-programme.html>

⁸ Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Comit%C3%A9_d'initiative_et_de_consultation_d'arrondissement

5/ Dans les quartiers les plus éloignés de la vie municipale, définir des **politiques de dialogue et d'intégration spécifiques** (appui aux associations si elles existent, porte à porte, conseillers municipaux dédiés à ces quartiers, réunions de proximité ...).

6/ Encourager et soutenir les **initiatives citoyennes locales**, et en particulier celles provenant de l'ESS (nouvelles formes d'économie et de démocratie).

7/ Rechercher et expérimenter de nouvelles pratiques pour rendre vivante la **démocratie représentative**, notamment en matière de compte-rendu de mandat et de dialogue avec l'opposition.

Une démocratie vivante, à l'échelon de la commune, ne peut se concevoir sans **ouverture sur l'Europe**, si présente déjà dans notre quotidien, et si indispensable à notre avenir. Le Pacte civique s'associe à la campagne « **Pour une union européenne des territoires**⁹ » lancée par *Sauvons l'Europe*.

Voici les engagements proposés aux candidats aux élections municipales de 2020 pour concrétiser cette démarche :

1. **NOMMER UN ÉLU** en charge des partenariats européens et mettre en place des coopérations avec d'autres collectivités d'Europe.
2. **FAVORISER L'INTÉGRATION DES CITOYENS EUROPÉENS** dans la vie locale, par exemple par la création d'un Conseil des résidents européens.
3. **DONNER UNE DIMENSION EUROPÉENNE** au quotidien des nouvelles générations, notamment par le soutien aux programmes d'échange scolaires, universitaires et professionnels (Erasmus) au sein de l'Union.
4. **PARTICIPER AU FINANCEMENT D'UNE MAISON DE L'EUROPE** ou contribuer à sa création quand cela est possible localement.
5. **ASSURER UN PARTAGE D'EXPÉRIENCE ET D'INFORMATION** sur les apports concrets de l'Union européenne au sein de ma commune, notamment en publiant un bilan annuel des projets cofinancés par l'Europe
6. **ORGANISER DES DÉBATS SUR LE FUTUR DE L'UE**, en particulier le 9 mai, lors de la Journée de l'Europe
7. **SOUTENIR CELLES ET CEUX QUI LUTTENT**, en Europe et au-delà, pour la démocratie, les droits de l'homme, le progrès social et la transition écologique.

**

*

⁹ Pour plus d'information : <https://www.sauvonsleurope.eu/union-europeenne-des-territoires-mobilisez-vous/>.